

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2020
1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2020

RIUNIONE DI E 13 È 14 DI FERRAGHJU
REUNION DES 13 ET 14 FEVRIER

2020/O1/018

Question orale déposée par Mme Laura Maria POLI
Au nom du Groupe « Corsica Libera »

OBJET : Mobilité et stationnement

Monsieur le Président,

Ces dernières années nous assistons, en Corse, à un développement commercial effréné par l'implantation de centres commerciaux en périphéries des villes.

Si partout en Europe, les pays ont décidé de sortir de ce modèle, bien conscients des impacts catastrophiques sur l'environnement, la cohésion sociale, l'économie, il en a été tout autrement en Corse.

Ce fait sociétal qui nous préoccupe et que notre majorité territoriale n'a eu de cesse de dénoncer même quand celle-ci était dans l'opposition impacte aujourd'hui fortement l'activité sociale économique de notre centre-ville.

L'exemple d'Aiacciu qui a vu émerger deux grands pôles commerciaux en tout juste deux années est emblématique et a plusieurs titres, car, en plus de subir cette concurrence écrasante dont le fer de lance est incarné par des enseignes internationales, le centre-ville ne s'est pas doté d'une offre de stationnement adaptée.

La baisse de fréquentation est incontestable et le 4 février dernier, plus de 400 personnes défilaient sur le Cour Napoléon à AIACCU à l'appel de la fédération des associations des commerçants du centre-ville, afin d'alerter les pouvoirs publics sur leur situation, mais également pour réclamer la création d'un nouveau parking.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de résumer l'ensemble des maux du centre-ville à la seule réalisation d'un parking, néanmoins ce besoin ne peut continuer d'être ignoré et y répondre participe déjà à un début de solution.

En effet, il est indispensable que les transports en commun soient développés, mais aussi de sensibiliser la population sur des plans de mobilité mettant en avant des modes de déplacements durables, à cette condition la place du piéton pourra être confortée en centre-ville, mais sans pour autant exclure la voiture qu'il nous faudra bien gérer.

Il est nécessaire que les mentalités changent, mais c'est à nous, pouvoirs publics de créer les conditions d'un changement maîtrisé.

L'enquête commandée par l'AUE sur les déplacements en Corse dont l'objectif est de recueillir et de suivre l'évolution des pratiques de déplacements quotidiens nous apporte les éléments suivants :

- Pour chaque jour de la semaine, plus on réside en zone urbanisée, plus on réalise de déplacements. Les valeurs les plus élevées se retrouvent autour de BASTIA, d'AIACCIU et de PORTIVECCHJU avec plus de 4 déplacements par jour.
- La longueur quotidienne des déplacements sur la région ajaccienne est de seulement 4.6 km
- La voiture assure les 2/3 des déplacements avec 66% contre seulement 3.2% pour les transports en commun.

Sans une offre de transports en commun adaptés, les personnes qui sont amenées à se déplacer sont obligées de le faire en voiture. Dans cette logique, l'idée de ne pas trouver une place de parking les contraint à se rendre dans des centres commerciaux qui offrent des parkings gratuits de grande capacité, plutôt qu'en centre-ville engendrant ainsi les conséquences que nous connaissons.

Si notre institution n'a pas la compétence sur la création de parkings ni n'a vocation à venir interférer dans les compétences des intercommunalités et communes, la municipalité d'AIACCIU par le biais d'un communiqué a indiqué qu'elle aurait par courrier daté de 2016 et co-signé par l'ancien Président de la CCI formulé des propositions de créations de parkings à l'attention de la Collectivité de Corse, propriétaire de ces terrains :

- Un parc de stationnement boulevard SAMPIERO situé entre les deux gares maritimes,
- Un parc sur le site des phares et balises.

La mairie d'AIACCIU affirme que ce courrier serait resté sans réponse.

Même si un seul courrier a été adressé, pourriez-vous nous indiquer, Monsieur Le Président, quelle suite lui a été donnée et la position de l'exécutif sur ce sujet ?

Pourriez-vous également nous informer des moyens mis en place par la Collectivité pour définir des politiques de mobilité durable ?